

GRUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

SEGMENT THÉMATIQUE :

Dépistage et VIH

RESUME DE LA REUNION : PREMIERE REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

DATE : mercredi 4 octobre 2023

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Bienvenue et introduction
- Présentation du plan annoté de la note d'information
- Discussion sur l'ébauche annotée de la note d'information
- Présentation et discussion de l'ordre du jour zéro
- Prochaines étapes

RÉSUMÉ

1. Bienvenue et introduction

M. Morten Ussing, Directeur de la gouvernance, Secrétariat de l'ONUSIDA, a accueilli le groupe de travail du CCP à sa première réunion pour la préparation du segment thématique du 53ème CCP (14 décembre 2023) sur le *dépistage et le VIH*.

Le Secrétariat a souligné que le groupe de travail est établi pour créer une appropriation des parties prenantes du CCP dans l'élaboration de la note d'information et des discussions pour le segment thématique du CCP. Les membres jouent un rôle important dans l'élaboration de la journée et de la documentation qui l'alimente. M. Ussing a rappelé que le Secrétariat est responsable, au nom de la Directrice exécutive, de la note d'information, avec le soutien des Coparrainants, et que le groupe de travail fournit une orientation plus large.

M. Ussing a rappelé que le Modus Operandi du CCP prévoit un segment décisionnel et un segment thématique à chaque réunion du CCP ainsi que le processus de sélection du thème. Le Bureau du CCP envoie un appel à thèmes aux membres du CCP et les propositions de thèmes sont examinées par le Bureau du CCP sur la base d'un ensemble de critères. Le Bureau soumet ensuite ses propositions de thèmes pour les segments thématiques de l'année suivante à l'examen et l'approbation du CCP.

Le Secrétariat a indiqué que le principal résultat attendu de la première réunion était d'écouter les commentaires, les contributions et les suggestions sur l'orientation proposée et

les messages clés du projet d'ébauche annotée de la note d'information et de l'ordre du jour zéro. Lors de la deuxième réunion, le premier projet complet de la note d'information, l'ordre du jour quasi définitif de la journée ainsi que les propositions d'intervenants seront examinés. Le projet de note d'information et d'ordre du jour sera communiqué au groupe avant cette réunion. La note d'information et le segment thématique doivent se compléter.

2. Présentation du projet annoté de la note d'information pour le segment thématique

Gang Sun, conseiller principal sur le dépistage et le traitement, la science, les services et les systèmes pour tous au Secrétariat de l'ONUSIDA, a présenté les grandes lignes de la note d'information. M. Sun a souligné que l'objectif de la note d'information est de mettre en évidence les lacunes dans le dépistage du VIH, d'identifier les progrès, les défis et les solutions dans les domaines du dépistage du VIH, du dépistage pour le suivi du traitement et des facteurs favorables (y compris les services de laboratoire de santé publique) afin d'aider tous les pays à atteindre les objectifs de traitement d'ici 2025, d'explorer les actions à recommander pour améliorer l'accès et la qualité des services de dépistage et de mettre en évidence les directives normatives récentes et essentielles dans le domaine du dépistage et du VIH.

La présentation a permis de mieux comprendre les différents chapitres de la note de synthèse. M. Sun a expliqué que la note commence par un résumé du sujet et une introduction qui met en évidence les lacunes et les défis auxquels sont confrontées les populations concernées. Le document de référence se penche ensuite sur les trois principaux sous-thèmes. Le premier, "Dépistage et VIH", met en évidence les moyens et les approches susceptibles de mieux servir les personnes ; le deuxième, "Dépistage pour le suivi du traitement", se concentre sur le test de la charge virale, le test des CD4, la résistance du VIH aux médicaments, le test et la surveillance, ainsi que sur la possibilité d'une intégration des diagnostics. Le troisième sous-thème porte sur les "catalyseurs" et met l'accent sur les questions relatives à un environnement juridique et à des normes sociales favorables (par exemple, l'âge du consentement au dépistage du VIH), ainsi que sur les considérations politiques et programmatiques relatives à la stigmatisation et à la discrimination. Cette section aborde également la nécessité d'une participation communautaire ainsi que les questions de financement, en soulignant la nécessité de disposer de produits accessibles et abordables. Enfin, la note d'information se termine par des recommandations visant à améliorer la réponse au VIH dans le domaine du dépistage, du traitement et des services, aux niveaux national, régional et mondial.

M. Sun a indiqué que les messages clés du document seront les suivants :

- Répondre aux besoins des laissés-pour-compte par des approches différenciées afin de répondre aux besoins individuels et d'obtenir un impact plus important.
- Aller au-delà du rendement et prendre conscience de la nécessité d'orienter les personnes dont le test est négatif vers des options de prévention appropriées.
- souligner que les prestataires non professionnels qui ont reçu une formation adéquate doivent être autorisés à effectuer des tests de triage et peuvent faire partie du personnel chargé d'appliquer les algorithmes nationaux de diagnostic du VIH.
- La nécessité d'améliorer le diagnostic précoce chez les nourrissons et d'intensifier les tests d'acide nucléique (NAT) au point de service.

- Le suivi du traitement et la surveillance de la résistance aux médicaments sont des éléments importants pour atteindre le troisième objectif de 95 %.
- La nécessité d'assurer la qualité des besoins en matière de dépistage. Souligner que les services et systèmes de laboratoires publics jouent un rôle essentiel dans la garantie de la qualité des services de dépistage et doivent être renforcés.
- Souligner que le dépistage du VIH n'est pas un acte isolé. Le VIH, les IST, l'hépatite virale et d'autres maladies non transmissibles sont clairement liés pour de nombreuses populations, et pour les populations plus âgées, les maladies non transmissibles sont souvent une source de préoccupation avec une morbidité et une mortalité accrues, de sorte que l'intégration des services de dépistage doit être étudiée pour une réponse plus efficace.
- La nécessité de fixer l'âge du consentement au dépistage du VIH dans l'intérêt supérieur des adolescents en tenant compte de leur maturité dans différents contextes nationaux.
- La poursuite des efforts visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination associées au VIH et à promouvoir le service pour un meilleur accès, un lien approprié et un impact durable.
- Reconnaître que le rôle de la société civile et la participation des communautés à la fourniture et au suivi des services sont des éléments clés de la réussite et qu'il convient donc de leur accorder l'espace et le soutien nécessaires.
- La nécessité d'améliorer l'accès, l'approvisionnement et la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les produits de base destinés aux essais (y compris les besoins en matière de production locale)

3. Discussion sur le projet annoté

Le groupe de travail du CCP a accueilli favorablement le projet annoté. Les commentaires spécifiques étaient les suivants :

États membres

- Ont indiqué que le projet était bien rédigé et qu'il abordait de nombreux aspects importants du sujet.
- Ont noté les différents défis auxquels les pays sont confrontés en ce qui concerne le dépistage du VIH et la nécessité de tirer des enseignements des autres pays et de leurs approches, en particulier en ce qui concerne la lutte contre les présentateurs tardifs.
- Ont Reconnu l'importance d'inclure U=U et d'analyser le coût de l'identification des cas positifs comme étant bénéfique, en particulier pour les gouvernements.
- Ont suggéré d'inclure l'élargissement des actions de la PREP.
- Ont réitéré la nécessité de se concentrer sur la stigmatisation et la discrimination, les soins auto-administrés et les tests de charge virale.

Délégation des ONG du PCB

- A souligné que le document de référence doit mettre en évidence la motivation à agir de ceux qui ont besoin d'utiliser les services. Notant qu'il n'y a pas de ligne droite entre la disponibilité des services et leur utilisation par les populations.
- A soutenu l'idée que le VIH ne doit pas être un service autonome ; qu'il existe des fonctions de soutien plus larges qui permettent au dépistage du VIH de fonctionner, y compris des approches pratiques de la prestation de services. Des exemples de ces

approches pourraient être obtenus à partir de l'appel à soumission de meilleures pratiques et d'études de cas afin d'alimenter la note d'information.

- A souligné la nécessité d'inclure les expériences et les défis uniques des populations autochtones.

Coparrainants

- Ont remercié le Secrétariat pour la qualité de son exposé et a souligné la nécessité d'axer davantage la note d'information sur les personnes.
- Ont souligné les liens entre le VIH, les infections sexuellement transmissibles, la violence fondée sur le sexe, les droits sexuels et génésiques et le VIH, ainsi que la nécessité d'aborder ces sujets dans le cadre des discussions sur le dépistage, le traitement et les services liés au VIH.
- Ont souligné la nécessité d'inclure des moyens d'accroître la connaissance, la compréhension et l'intérêt pour les services liés au VIH.
- Ont souligné la nécessité d'inclure les sujets suivants dans la note d'information : distribution de marketing social, soins de santé primaires, autodépistage et intervention, et rôle du secteur privé dans le dépistage du VIH.
- Ont suggéré d'inclure une vue d'ensemble de l'évolution et de l'histoire des politiques de dépistage du VIH.
- Ont noté la nécessité de mettre l'accent sur les approches d'autosoins et d'autodépistage du VIH et d'explorer les nouveaux travaux réalisés dans le domaine du test de la charge virale.
- Se sont interrogés sur l'absence de mise en évidence des préservatifs comme mesure préventive dans le projet.

En réponse aux commentaires et observations formulés, le Secrétariat a noté l'importance des questions soulevées par les membres du groupe de travail et s'efforcera de les refléter, le cas échéant, dans la note d'information.

M. Sun a apprécié les commentaires visant à s'assurer que la note d'information n'est pas un développement étroit du sujet et souligne la nécessité de refléter les liens entre les droits sexuels et reproductifs, la violence basée sur le genre et le VIH. Il a souligné la nécessité de mettre l'accent sur le rôle du secteur privé dans le dépistage du VIH et d'inclure des liens avec les soins de santé primaires. M. Sun a également souligné la nécessité de mettre l'accent sur la connaissance du traitement du VIH, l'autosoins et l'autotraitement, et d'ajouter à la note d'information l'utilisation du préservatif en tant que mesure préventive après le dépistage. Enfin, il a souligné l'importance d'inclure les défis et les perspectives des populations autochtones.

Le Secrétariat a invité le groupe de travail à partager d'autres suggestions avec des détails concrets par écrit avant la date limite.

4. Présentation de l'ordre du jour zéro pour le segment thématique

M. Sun a rappelé au groupe de travail que le segment thématique se déroulera sur une journée entière, le 14 décembre 2023, à Genève, Suisse.

M. Sun a présenté le projet d'ordre du jour pour discussion. Le secrétariat a suggéré que le segment thématique se compose de quatre groupes thématiques et d'une séance d'ouverture et de clôture. La séance d'ouverture consistera en la présentation du modérateur et de trois allocutions principales visant à fournir une vision stratégique globale des objectifs de la session. Ces discours seront prononcés par la directrice exécutive de l'ONUSIDA, un représentant du gouvernement et un représentant de la société civile. Elles seront suivies

d'une brève session qui présentera les principaux points saillants et les questions clés de la note d'information du segment thématique, présentée par un membre du Programme commun.

Le secrétariat a proposé d'organiser quatre tables rondes. La première portera sur le dépistage du VIH - les modalités de dépistage du VIH. La deuxième portera sur le dépistage du VIH - répondre aux besoins des populations laissées pour compte, en mettant l'accent sur les adolescents, les jeunes et les hommes qui ne sont pas pris en compte. Le troisième panel se concentrera sur le dépistage pour le suivi du traitement - dépistage complet ; et le dernier panel se concentrera sur les facilitateurs pour les services de dépistage - éthique, politique et systèmes. La séance de clôture résumera et conclura les discussions.

Le Secrétariat a accueilli favorablement les suggestions d'orateurs pour chaque groupe de discussion, en vue d'une discussion plus approfondie lors de la prochaine réunion du groupe de travail, et a noté la nécessité d'un équilibre géographique et entre les sexes pour les orateurs de chaque groupe de discussion.

5. Discussion sur l'ordre du jour zéro

Délégation des ONG du PCB

- A noté la nécessité d'inclure une discussion sur la manière de mieux communiquer la disponibilité ou la nécessité des services de dépistage et de traitement du VIH aux personnes vivant avec le VIH.

Coparrainants

- Ont réitéré la nécessité d'inclure une discussion sur les sciences du comportement concernant les obstacles aux tests et les solutions possibles.
- Ont insisté sur la nécessité d'avoir des intervenants spécifiques et ciblés qui peuvent parler de l'interface des soins de santé primaires.
- Ont souligné le fait que les pays les plus touchés par le VIH dépendent fortement des donateurs extérieurs et qu'il est donc nécessaire de discuter des solutions permettant de diversifier les approches de financement vers la "distribution du dernier kilomètre".
- Ont recommandé d'inclure une discussion sur la qualité des produits de santé auxquels les gens ont accès.

En réponse aux commentaires et observations formulés, le Secrétariat a remercié tous les membres pour leur contribution.

M. Sun a insisté sur la nécessité d'intégrer les sciences du comportement et les soins de santé primaires dans les discussions du groupe. Il a également noté la nécessité de refléter la question des défis financiers et des moyens de parvenir à un financement durable. En ce qui concerne les orateurs, M. Sun a souligné que, dans l'idéal, chaque panel devrait compter trois orateurs afin de permettre une bonne conversation dans les limites du temps imparti.

Le Secrétariat proposera un ordre du jour révisé pour la deuxième réunion.

6. Prochaines étapes

M. Ussing a remercié les membres du groupe de travail pour leurs commentaires et les a encouragé à envoyer des contributions écrites avant le mardi 10 octobre 2023 ainsi que tout document pertinent pour soutenir la rédaction de la note d'information.

Le Secrétariat a rappelé que l'appel à la soumission de bonnes pratiques sera envoyé prochainement aux membres du CCP et à toutes les missions permanentes et a exprimé l'espoir que les membres du groupe de travail soumettent des illustrations de bonnes pratiques et diffusent l'appel auprès des partenaires. Ces illustrations contribueront à établir l'ordre du jour du segment thématique, seront compilées dans un document de salle de conférence et utilisées pour d'autres rapports de l'ONUSIDA.

Le Secrétariat a remercié le groupe de travail pour son temps et son excellente contribution, ainsi que les Coparrainants et les collègues du Secrétariat pour leurs préparatifs en vue de la deuxième réunion du groupe de travail.

[Fin du document]